



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 1<sup>er</sup> juin 2017**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 1<sup>er</sup> juin 2017

D/2017-011

Aujourd'hui, jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 à 9 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOUILHET, POITREAU et Messieurs BRASSEUR, du PARC et LAMAISON

*A titre de suppléants :*

Etaient excusés :

Mesdames BOISSEAU, DARTEYRE, JAMET, JARTY-ROY, LABORDE, WALRYCK, LIRE et RAUX et Monsieur PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2017

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20170601-02017\_011-DE



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC**

**D-2017/011**

**Budget de l'exercice 2017**  
**Budget Supplémentaire - Approbation**

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le présent Budget Supplémentaire a pour objet d'intégrer sur l'exercice 2017, les résultats et reports de l'exercice 2016.

Le document joint à la présente délibération reprend sous la forme réglementaire imposée par la norme comptable M14 les résultats et reports de l'exercice 2016 pour intégration et les opérations nouvelles de l'exercice 2017.

Je vous propose d'affecter le Résultat de fonctionnement de 1 520 790,85 € en 5 parties :

- 1 000 000,00 € affectés à l'investissement pour la future opération d'agrandissement de l'installation ;
- 500 000,00 € provisionnés sur le compte alimentation pour faire face à d'éventuelles hausses des prix des denrées ;
- 70 000,00 € affectés aux dépenses de personnel pour faire face à la mise en place des nouvelles lois sur les rémunérations ;
- 17 200,38 € pour le travail sur l'amélioration des prestations et la communication;
- -66 409,53 € pour le réajustement des amortissements.

Et d'affecter le Résultat d'investissement de 1 814 830,89 € en 3 parties :

- 967 929,09 € aux reports ;
- 140 000,00 € aux investissements en cours ;
- 706 901,80 € provisionnés pour la future opération d'agrandissement de l'installation.

Ces propositions sont traduites en :

**I. INTEGRATION DES RESULTATS ET REPORTS DE L'EXERCICE 2016 :**

Conformément à la délibération D-2017/009, ayant approuvé le compte administratif 2016 et la délibération D-2016/010 affectant les résultats de l'exercice 2016 :

**Recettes d'investissement :**

Excédent reporté (compte 001) : 1 814 830,89 €  
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 1 000 000,00 €

**Dépenses d'investissement :**

Reports immobilisations 2016 (comptes 20 et 21) : 967 929,09 €

**Recettes de fonctionnement :**

Excédent reporté (compte 002) : 520 790,85 €

## II. OPERATIONS NOUVELLES :

### Dépenses d'investissement :

Immobilisations (comptes 20) :	70 000,00 €
Immobilisations (comptes 21) :	70 000,00 €
Immobilisations (comptes 23) :	1 640 492,27 €

### Dépenses de fonctionnement :

Alimentation (compte 60623) :	500 000,00 €
Charges de personnel (compte 64111) :	70 000,00 €
Charges à caractère général (compte 6288) :	17 200,38 €
Charges d'amortissements (compte 6811) :	- 66 409,53 €

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

### LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D-2017/009, approuvant le Compte Administratif 2016,  
Vu l'article L1612-11 du CGCT,

### Adopte la délibération suivante :

#### Article 1 :

Adopte le Budget Supplémentaire de l'exercice 2017,  
Le dit Budget Supplémentaire s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

Pour la section de fonctionnement à +520 790,85 € ;

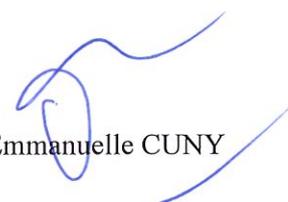
Pour la section d'investissement à +2 748 421,36 €.

### Adopté :

Voix pour : 7  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 1<sup>er</sup> juin 2017

La Présidente,

  
Emmanuelle CUNY